

Période de questions

Séance du 1^{er} octobre 2018

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p>Mme Huguette Therrien – 172, rue Godin De façon à éviter toute ambiguïté face à la démarche de participation citoyenne, pouvons-nous avoir un avis juridique qui confirme qu'un tel processus n'ira pas à l'encontre d'un référendum décisionnel ?</p>	<p>Selon nos procureurs et selon des discussions que nous avons eues avec les représentants du Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT), la conséquence de l'adoption de notre « Guide de participation citoyenne » n'ouvrira pas la porte au retrait des approbations référendaires.</p>		Clos
<p>Mme Johanne Lanthier – Ch des Patriotes E A l'intersection Chemin des Patriotes/Conrad Gosselin, est-il possible de savoir s'il est prévu faire du marquage au sol pour identifier une deuxième voie pour permettre à ceux qui tournent à droite de le faire en toute légitimité?</p> <p>Nous avons la même problématique sur le Chemin des Patriotes en provenance de Richelieu pour aller sur l'Autoroute 35. Est-il possible d'avoir une lumière ?</p> <p>Est-il possible de faire du lignage sur la rue Conrad-Gosselin maintenant que l'asphalte a été faite ?</p>	<p>Le MTQ ne permet pas deux voies à cette intersection et c'est pourquoi nous prévoyons apporter des modifications afin de permettre une circulation plus fluide aux heures de pointe. Après la signature du protocole d'entente, les plans et devis devraient être terminés en 2019 et les travaux pourraient être faits en 2020 ou 2021.</p> <p>Cette demande a déjà été adressée au MTQ en 2015. Selon une étude de leur part, le flot de circulation ne justifiait pas une telle demande. Les citoyens peuvent s'adresser directement au MTQ par le biais de leur site internet ou en composant le 511 pour en faire la requête.</p> <p>Oui, c'est prévu et du gravier sera également ajouté dans les accotements.</p>		Clos Clos Clos
<p>Mme Lucille Méthé Suite à une information que j'ai reçue à l'effet que c'est la Ville qui a approché le club de golf Les Légendes pour en faire le développement, étiez-vous au courant de cette information et qui à la Ville aurait fait cette approche pour développer nos espaces verts ?</p>	<p>Selon le propriétaire du Club de golf, c'est le maire de l'époque qui aurait fait cette démarche auprès du Club de golf</p>		Clos